

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRI.ACT SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8E
TRANCHE, Lot 121, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRI.ACT SARL »

Objet : Communication, célébration des modèles africains, intermédiation, conseils, travaux BTP, livraison matériels bureautiques, journal et publicité, diverses prestations. .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8E
TRANCHE, Lot 121, Ilot 28

Dirigeant(s) M OULA AIMOND WILLIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01599 du 28/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20173/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

